

Solidaires

LE MAGAZINE DU RÉSEAU ET MOUVEMENT PEP

> ÉDUCATION
& LOISIRS



p13

L'innovation
dans les colos :
Séjours 3.0

> SOCIAL ET
MÉDICO-SOCIAL



p15

La ruralité et les
personnes âgées

> QUESTION DE SENS

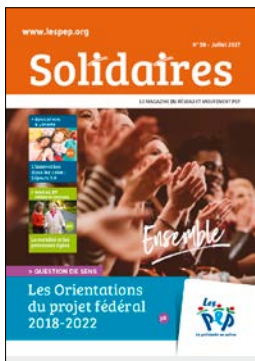
Les Orientations du projet fédéral 2018-2022

p8

Ensemble



La solidarité en action



SOMMAIRE

- Produire un projet associatif à l'échelle d'une fédération p. 3

- "La mobilité n'est pas un don c'est une aide que nous devons à toute personne" p. 4

- La crèche PEPILOU accueille enfants en situation de handicap et malades p. 5

- Élections 2017 p. 6

- Les orientations du projet Fédéral 2018-2022 p. 10

- Quand les centres sociaux deviennent des lieux clés dans le parcours des usagers p. 12

- Les séjours 3.0 p. 13

- Jeunes handicapés : construire un projet professionnel sans rupture de parcours p. 14

- Pour que les personnes âgées vivent comme à leur domicile p. 15

Le magazine de la Fédération Générale des PEP • 5-7, rue Georges-Enesco • 94026 Créteil Cedex • Tél. : 01 41 78 92 60 • Email : accueil@lespep.org • **Directeur de la publication** : Jean-Pierre Villain • **Responsable de la rédaction** : Agnès Bathiany • **Rédaction** : Association R.E.V.E • **Coordination** : Malika Haddag

Conception-réalisation : Obea Communication • **Photos** : DR - Istock Images® • **Routage** : Lamifilm (35) • **ISSN** : 1625-4549 • **Commission paritaire** : en cours.

ÉDITO



SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE, QUEL RÔLE POUR LES ASSOCIATIONS ?

Les PEP adoptent leur nouveau projet fédéral :
« Pour une société solidaire et inclusive »

Le contexte politique est marqué par une recomposition du système politique inédite. A l'heure, où nous rédigeons cet éditorial, les attentes et les incertitudes sont fortes soit, pour certains par l'espoir porté par cette situation inédite soit qu'elles interrogent par les difficultés sociales qu'elles peuvent présager. L'avenir reste également inquiétant au regard des enjeux internationaux et de la montée des populismes, de lutte contre le terrorisme et la radicalisation. Les élections législatives, à leur tour ont éclairci pour partie les champs possibles et les orientations qui seront suivies, cependant quelles que soient ces réponses politiques, il demeure, que l'idéal de société inclusive pour lequel se battent les PEP, depuis plusieurs années, reste à affirmer.

Pour sa part, en juin 2017 la Fédération Générale des PEP a adopté son nouveau projet fédéral (2018-2022), co-élaboré depuis des mois en son sein, elle y affirme son engagement pour une société plus juste, inclusive et solidaire.

S'appuyant notamment sur, la 3^e édition du Baromètre PEP de la société Inclusive, réalisé en partenariat avec l'institut Kantar, en novembre 2016, la Fédération Générale des PEP intègre dans son projet les attentes des français vis-à-vis de l'Etat et aux collectivités territoriales dans les domaines des politiques sociales, médico-sociales et éducatives.

Dans ce même outil d'analyse de la perception des français, la place des associations, comme les PEP, vient juste après, celles de l'Etat et des collectivités, en termes de responsabilité et de légitimité pour agir concrètement.

Si, dans le nouveau gouvernement, les questions de la vie associative sont rattachées une nouvelle fois au ministère de l'Éducation Nationale et de manière plus inédite au ministère du développement durable, il n'en demeure pas moins qu'il paraît important que les associations dans toutes leur dimensions soient renforcées dans leur rôle de tiers secteurs et de contributrices à la vie démocratique du projet Républicain.

Les individus trouvent en leur sein une capacité d'élaboration et de partage qu'aucune démarche isolée ne permettra. Faire société c'est faire ensemble : le cadre associatif, l'engagement individuel, les

engagements collectifs dans le cadre associatif doivent être promu. Les PEP, quant à elles, par la rédaction de leur 5^e projet fédéral débattu et adopté (à 94% de votes positifs) lors de notre Assemblée Générale de Perpignan de juin 2017, ont engagé cette réflexion et souhaitent porter collectivement un projet soutenu par triple approche : éthique, démocratique et organisationnelle.

Elles se disposent à relever les défis actuels de réponse aux besoins sociaux partout sur le territoire national et les enjeux démocratiques auxquels notre société est confrontée tant en France qu'à l'échelle internationale.

Les associations doivent être confortées dans leurs missions sans cela c'est toute une partie de l'action sociale et de l'économie qui sera fragilisée, ce serait également un renforcement du sentiment d'abandon perçu dans de trop nombreux territoires et qui renforce la montée des populismes.

Notre nouveau projet associatif fédéral est un projet commun à toutes les associations PEP, il doit permettre un développement renforcé de nos missions s'appuyant sur des synergies de compétences portées par 100 ans d'actions au cœur des territoires et d'expertises dans les multiples domaines d'actions qui sont les nôtres. Il réaffirme avec force que l'honneur des associations PEP est d'être présentes aux côtés de l'Etat et des collectivités territoriales pour relever le défi de la cohésion sociale au sein de la République. Pour cela, il est nécessaire que, face aux difficultés, quelles que soient leur nature, chaque personne puisse trouver, créer, mettre en œuvre les solutions qu'elle attend au sein du cadre associatif ou elle trouvera un compagnonnage favorisant son émancipation.

C'est pourquoi, il a été co-élaboré avec notre réseau d'associations, il promeut le renforcement des liens qui unissent nos associations pour promouvoir la capacité de chaque individu à agir pour une Société Inclusive et Solidaire. Ce projet, enfin, induit la définition d'une nouvelle place des personnes accompagnées et de leur familles, et plus généralement de tous au sein de nos associations.

Jean-Pierre VILLAIN
Président de la Fédération Générale des PEP



Produire un projet associatif à l'échelle d'une fédération

Vous vous êtes appuyés sur le baromètre PEP de la société inclusive 2016 pour votre projet fédéral. Pourquoi, et qu'en avez-vous tiré ?

Le baromètre PEP de la société Inclusive est pour notre fédération un outil qui alimente nos réflexions et interroge nos actions. Il ne s'agit pas d'un simple outil de communication institutionnelle et politique. Comme chaque année depuis son lancement, il nourrit notre capacité à interpeller et à juger si nos actions sont effectivement en phase avec les attentes et questionnements des français. Les PEP se définissent comme un Mouvement de transformation sociale, pour ce faire nous avons défini notre projet fédéral au regard de l'analyse des enjeux de société et de notre volonté d'agir dans les champs d'intervention qui sont nôtres. Nous veillons à être en interaction avec la société. Il nous semblait donc pertinent d'avoir un outil de mesure de la perception des Français sur l'ensemble des thématiques que nous abordons, comme par exemple la laïcité, les inégalités, le handicap, l'école, le rôle de l'État, le rôle des associations.

L'analyse de vos actions vous a aussi beaucoup aidés...

La liaison entre les perceptions des français et les actions de terrain est cruciale. Nous n'attendons pas la parution annuelle de notre baromètre pour analyser ce qui est en jeu sur le terrain. L'évaluation de nos actions, l'analyse de nos pratiques, l'identification des attentes et les innovations que nos militants et nos associations portent, sont tout aussi déterminantes. Le croisement des deux analyses (perceptions des français et des actions de terrain) ont permis de nourrir un diagnostic partagé sur lequel a reposé l'élaboration collective de notre 5^{ème} projet fédéral. Penser le projet mais aussi être très concret quant à la capacité à produire les évolutions sociales qui nous semblent nécessaires de conduire pour créer la société de nos vœux. Nous constatons les difficultés d'inclusion par rapport aux situations du handicap. Aujourd'hui par exemple permettre l'inclusion scolaire nécessite une mobilisation de tous, cela ne va pas de soi. Avoir envie d'inclure est partagé, mais le réaliser présuppose par exemple des formations adaptées pour les enseignants, mais aussi que soient conduits au sein des établissements sociaux et médico sociaux des évolutions qui permettent le travail en plateformes : avec l'école mais également avec

l'ensemble des acteurs éducatifs. Les changements culturels doivent être accompagnés.

Au-delà du travail de terrain, le travail a été construit avec 123 associations...

Notre fédération fonctionne en réseau. Nous tenons à développer une approche très participative. Cela signifie pour nous de co-élaborer – co -construire notre projet ainsi que la mise en place des actions. Ce travail a mobilisé toutes les composantes de notre fédération : les Conseils d'administration des associations membres mais également chaque militant, chaque salarié, chaque personne accompagnée, qui a souhaité participé. Notre réseau est celui d'associations mais aussi de personnes engagées en ce sens : il est également un mouvement. Nous avons pendant deux années réunis des groupes de travail, réalisés des interrégionales, des rassemblements de militants travaillant aussi bien à la définition du diagnostic qu'à l'élaboration des objectifs et à la définition des moyens. Des textes préparatoires ont été co-rédigés, débattus, amendés, retravaillés pour aboutir au texte final. Ce travail a également débouché à une réforme statutaire facilitant la mise en œuvre du projet. Projet fédéral et réforme statutaire ont été validés à une très forte majorité.

C'est pourquoi vous avez décidé d'appeler ce numéro de Solidaires « Ensemble »...

« Ensemble » décrit à la fois notre manière de faire, de penser et de produire l'action. Ensemble c'est aussi une proposition face aux fractures à l'œuvre dans notre société. En tout cas une promesse de faire vivre la solidarité et la laïcité.

Pourquoi s'agit-il d'un « projet fédéral » ?

Nous avons voulu, notamment dans le lien entre le projet et la réforme statutaire, redonner du sens au mot fédérer. Nous avons 100 ans, et il nous semblait opportun au bout de 100 ans de nous demander ce qui fait que nous sommes ensemble, ce qui fait que nous nous fédérons, nous associons, et nous articulons les uns avec les autres. Ainsi, notre projet est marqué par la volonté de nous engager collectivement à nous développer, partout où nos savoir-faire peuvent être utiles pour répondre aux besoins des personnes, en associant à l'échelle nationale les compétences de nos associations locales.



Agnès BATHIANY
Directrice Générale
FGPEP

“

Nous avons 100 ans, et il nous semblait opportun au bout de 100 ans de nous demander ce qui fait que nous sommes ensemble, ce qui fait que nous nous fédérons, associons, et articulons les uns avec les autres. »





“LA MOBILITÉ N’EST PAS UN DON C’EST UNE AIDE QUE NOUS DEVONS À TOUTE PERSONNE”

La Fédération Générale des PEP et la société Durisotti ont signé un accord qui permet d'obtenir des tarifs préférentiels sur des véhicules adaptés aux personnes à mobilité réduite. Pour François Loor, le partenariat va bien au-delà d'un accord commercial.

François Loor
Président Durisotti SAS

“

C'est plus qu'un projet commun et qu'une simple convention signée. C'est d'abord et avant tout la mise en exergue d'un partage de valeurs que la société Durisotti et la Fédération Générale des PEP partagent.”

Solidaires : Pourriez-vous nous présenter votre vision de ce projet qui lie votre société à notre fédération ?

François Loor : Tout d'abord, c'est plus qu'un projet commun et qu'une simple convention signée. C'est d'abord et avant tout la mise en exergue d'un partage de valeurs que la société Durisotti et la Fédération Générale des PEP partagent. Ces valeurs concernent l'intégration et la société inclusive. Disons qu'au-delà de la vision mercantile, il y avait aussi une forte volonté de notre part de s'associer à un projet porteur de valeurs sociétales. Le protocole n'est que la partie visible de ce que nous avons signé. Pour nous, la mobilité n'est pas un don, c'est une aide que nous devons à toute personne. La volonté de Durisotti est d'apporter à l'ensemble des associations qui font partie de la Fédération Générale des PEP une expertise, un conseil, un accompagnement, et bien sûr, (puisque c'est un investissement important), des conditions spécifiques et uniquement réservées aux associations.

Solidaires : Qu'apportez-vous en termes de conseils ?

François Loor : Avant de vendre un véhicule adapté au transport de personnes à mobilité réduite, nous nous investissons dans la compréhension du type de mobilité recherchée (en fonction de la pathologie, par exemple). En fait, nous étudions le besoin avant d'apporter la réponse. Et nous assurons un conseil lors de la livraison du véhicule afin d'accompagner, former, mettre en main.

Solidaires : La personne en situation de handicap s'adapte, mais que peut et doit apporter l'environnement général ?

François Loor : Votre question touche un peu à la philosophie de Durisotti. Durant des années,

l'insertion des personnes à mobilité réduite – le mot “handicapé” est quelque chose que je n'aime pas et que nous n'aimons pas trop chez Durisotti – était considérée comme un don fait à ces personnes. Aujourd'hui, nous devons la considérer comme une dette. La société inclusive, même si le mot est parfois un peu difficile à appréhender car il est très large, n'est ni plus ni moins que de se dire « ne nous posons pas les questions sur ce que nous devons faire, faisons le ». L'intégration des personnes à mobilité réduite fait partie de la culture. Les pays d'Europe du Nord ont été très avant-gardistes sur le sujet, et aujourd'hui je pense qu'en France, avec les PEP, cette volonté s'exprime dans les faits.

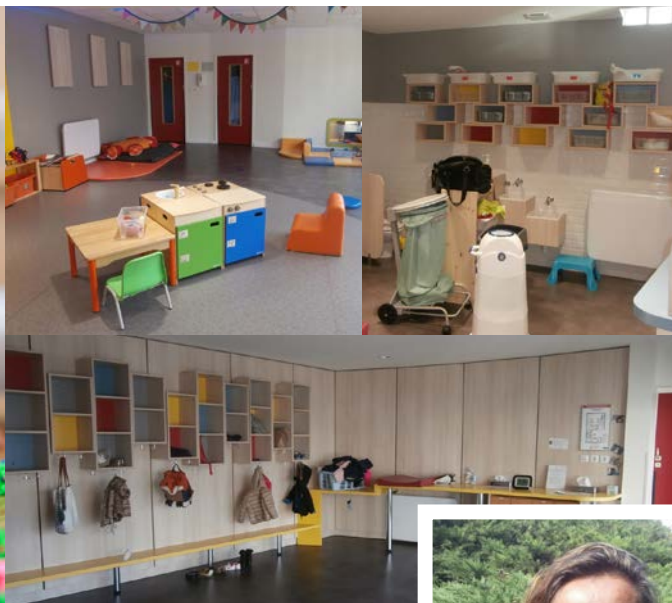
Solidaires : Problème très important pour les familles, c'est évidemment le coût. Tout cela coûte très cher.

François Loor : Tout à fait. La vision mercantile existe, il faut être clair : nous sommes une société industrielle, pas une association, donc nous ne sommes pas sans but lucratif. Mais nous avons adopté une approche globale pour les PEP. Nous avons proposé des tarifs les plus adaptés possibles avec des conditions spécifiquement dédiées aux associations PEP et à l'ensemble du réseau. Plus l'insertion permettra de développer ces solutions, plus le coût baissera. C'est toujours une notion entre le volume et le prix. Des solutions qui peuvent exister dans l'accessibilité dans les habitations, dans les lieux publics. Et les directives qui ont été mises en oeuvre dans ces domaines ont été bénéfiques, mis à part de rendre les lieux accessibles. Or, on peut diminuer le coût unitaire de cette adaptation en augmentant le volume. Plus nous irons dans cette direction, plus nous rendrons l'inaccessible accessible en termes de tarifs.





PEP 69



LA CRÈCHE PEPILOU ACCUEILLE ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET MALADES



Blandine LERY-VERDOJA
Directrice de la crèche

Inaugurée le 23 février dans la région Rhône-Alpes, la crèche Pepilou compte 24 places. Un tiers (8 places) est réservé à des enfants en situation de handicap et/ou malades. Installée à Villeurbanne ; la crèche a pris le relais des Pépitos et a doublé sa capacité d'accueil.

Accueillir dans un même établissement des enfants porteurs de handicap et des enfants malades demande une réflexion en amont et une organisation correspondante. « Mais Pepilou témoigne d'une forte volonté de faire de cet espace un véritable lieu de vie pour les enfants, loin des lieux de soin ou de rééducation », explique Blandine Lery Verdoja, la directrice de la crèche. Peu importe leur handicap ou leur maladie, tous les enfants sont accueillis. Il suffit qu'un médecin ait certifié qu'ils peuvent évoluer en collectivité, de manière à éviter tout danger autant pour eux que pour les autres.

« Nous avons une convention avec l'hospitalisation à domicile pédiatrique, pour les enfants malades. Nous envisageons également de travailler avec les Caisses d'Assurance Maladie de la région, puisque sur ces places-là, nous ne sommes pas limités à des enfants villeurbannais », précise Blandine Lery Verdoja. Pepilou incarne parfaitement la vision inclusive des PEP et s'adapte aux enfants qu'elle accueille. Les enfants se trouvent dans une situation particulière

que le personnel tente d'intégrer à la vie quotidienne de la crèche (ex : la salle de soin est commune à tous les enfants, pour tous les soins). Pepilou dispose d'auxiliaires de puériculture, d'une infirmière à temps plein pour les enfants malades, d'une psychomotricienne à mi-temps, d'une éducatrice de jeunes enfants et d'un CAP petite enfance.

« La présence d'une infirmière qui connaît tous les enfants aussi bien dans leur quotidien que pour les soins fait également partie des spécificités de Pepilou », se félicite Blandine Lery Verdoja.

Par ailleurs, Pepilou attache une importance particulière à l'observation des ses jeunes résidents. A cet âge-là, ils ne communiquent pas encore par la parole. Les corps, les gestes, les cris sont vecteurs d'expression. « Notre idée c'est de partir des enfants, de leurs compétences, de ce qu'ils veulent bien nous montrer, pour pouvoir répondre à ce dont ils ont besoin ou, en tout cas, aux besoins qu'ils expriment », précise la directrice. Cette façon d'éduquer (qui prend l'enfant pour point de départ) est

appliquée au quotidien avec chaque enfant, qu'il soit porteur de handicap ou non, qu'il soit malade ou non.

Plutôt que de transmettre un savoir qu'on pourrait qualifier de « tout fait », l'équipe préfère que chacun apprenne par lui-même et au travers de ses propres expériences. C'est pourquoi, le jeu occupe une place centrale dans la journée. Chacun apprend à vivre avec l'autre, à le respecter et à comprendre ses limites. Les activités proposées à Pepilou sont libres, « les enfants choisissent d'y participer ou pas et ils choisissent la manière d'y participer », précise Blandine Lery Verdoja.



De manière globale, Emmanuel Macron a porté dans son programme présidentiel un intérêt particulier à l'Économie Sociale et Solidaire en formulant 4 objectifs prioritaires, parmi lesquels l'innovation sociale, en relation avec les collectivités territoriales, et le soutien au monde associatif. Découvrez les principales propositions d'Emmanuel Macron durant la campagne présidentielle, sur les différents champs d'action des PEP, et ce qu'il faut en retenir.

LES PROPOSITIONS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

INÉGALITÉS SOCIALES

Dans sa lettre ouverte publiée le 16 avril 2017, Emmanuel Macron s'engage à faire « de la lutte contre les déterminismes sociaux qui entravent l'ascension sociale une priorité ». Deux mesures illustrent cet engagement :

■ Faire de la crèche un instrument de lutte contre les inégalités :

PROPOSITION : orienter progressivement les critères d'attribution vers des règles plus équitables et moduler les financements nationaux selon le poids accordé par la commune aux critères sociaux.

■ Donner la priorité à l'apprentissage des fondamentaux "lire, écrire, compter" dans le préscolaire, en maternelle et au primaire :

PROPOSITION : réduction par 2 des effectifs des classes de CP et de CE1 en REP et REP+. 12 000 enseignants porteront ce projet.

INCLUSION SOCIALE

Reprenant à son compte une priorité majeure de la Fédération des PEP, Emmanuel Macron assure que « l'école doit aussi rester un vecteur d'inclusion sociale ».

PROPOSITION : permettre aux enfants en situation de handicap de suivre leur scolarité à l'école et de participer aux activités de loisirs périscolaires comme les autres enfants, en organisant par exemple des séjours de vacances dédiés ou mixtes.

PROPOSITION : donner accès à tous ceux qui ont besoin d'être accompagnés par un auxiliaire de vie scolaire, qui aura un statut sécurisé et qui sera mieux payé.

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Une priorité : Mieux accompagner les enseignants : dès leur entrée dans le métier et durant l'ensemble de leur carrière.

PROPOSITION : ne plus affecter aucun professeur (hors choix motivé) en zone prioritaire pendant ses 3 premières années d'enseignement.

PROPOSITION : chaque année, tout enseignant, du premier comme du second degré, bénéficiera d'au moins trois jours de formation continue adaptée aux besoins rencontrés dans sa classe.



Jean-Michel Blanquer,
ministre de l'Éducation nationale.

Jean-Michel Blanquer, ancien directeur de la DGESCO de 2009 à 2012, a par ailleurs été Recteur de l'Académie de Créteil de 2007 à 2009. Il était jusqu'à sa nomination en mai 2017 Directeur général du Groupe ESSEC.

Dans le cadre de ses attributions ministérielles, il est également en charge de la jeunesse, de la vie associative, et de l'éducation populaire.



POUR ACCOMPLIR LEURS MULTIPLES ACTIONS ET DANS LE CADRE DE L'INTERMINISTÉRIALITÉ, LES PEP SERONT AMENÉS À TRAVAILLER AVEC D'AUTRES MINISTÈRES :

■ Le Ministère des solidarités et de la santé (en charge notamment de la cohésion sociale, de la santé publique et de l'organisation du système de santé, de la famille, l'enfance, des personnes âgées et de la dépendance)

Ministre : Agnès Buzyn

■ Le Ministère de la Transition écologique et solidaire (qui a en charge notamment l'Économie sociale et solidaire)

Ministre : Nicolas Hulot

■ Le Ministère de la Cohésion des territoires (qui a en charge notamment la politique de la ville, l'attractivité des territoires, le logement, les collectivités territoriales)

Ministre : Jacques Mézard

■ Le Ministère de l'Économie (en charge notamment du suivi et du soutien des activités touristiques – dans le cadre de nos activités de tourisme social)

Ministre : Bruno Le Maire

LES PROPOSITIONS SUR LE CHAMP DU HANDICAP

Le Président de la République et le gouvernement ont indiqué vouloir faire du handicap une priorité du quinquennat.

En plaçant pour la première fois un Secrétariat d'État en charge des politiques du handicap sous l'action directe du Premier Ministre, le gouvernement marque sa volonté d'en faire un projet transversal à toutes les politiques ministérielles. Dans son programme présidentiel, Emmanuel Macron a souhaité que « tout projet de loi ou décision réglementaire – dans le champ des transports, de l'emploi et de la formation notamment – fixe des indicateurs d'inclusion en matière de handicap ». Il s'est également engagé à ce que ces indicateurs « soient définis par l'écoute des personnes en situation de handicap et en lien étroit avec les associations » qui les représentent. Il s'agit, en réalité, dans sa logique, de repenser les politiques publiques en se fixant des objectifs chiffrés, partout et systématiquement, afin d'entrer dans une culture de l'efficacité et du résultat pour renforcer la cohésion sociale.

ACCESSIBILITÉ

Transports PROPOSITION :

assurer l'accessibilité des transports publics et de la voirie, en accompagnant les collectivités territoriales.

Logement PROPOSITION :

les bailleurs sociaux devront identifier les logements adaptés pour les personnes handicapées et les personnes vieillissantes de leur parc (logements en rez-de-chaussée accessibles sans marche depuis le trottoir par exemple) et rendre cette liste transparente.

Accès aux soins : PROPOSITION :

lancement d'un plan national d'évaluation des techniques et méthodes de prise en charge des handicaps (rééducation, réadaptation, réhabilitation cognitive et/ou comportementale) par des travaux encadrés par des enseignants chercheurs.

SIMPLIFICATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

PROPOSITION : identification d'un référent facilement accessible pour chaque personne, qui permettra de renforcer l'accompagnement.

PROPOSITION : rendre les interfaces numériques plus accessibles.

EMPLOI

Partant du constat que le premier obstacle à l'emploi est le manque de formation, Emmanuel Macron souhaite renforcer les droits à la formation des personnes en situation de handicap et développer la formation par alternance.

PROPOSITION : mise en place d'un abondement public pour le compte personnel d'activité des personnes handicapées et introduction d'une labellisation spécifique pour les formations qui leur sont destinées, tenant compte des débouchés professionnels des formations.

PROPOSITION : encourager les expérimentations tripartites (Pôle Emploi/associations/organismes de formation) pour favoriser l'insertion et la réinsertion des travailleurs handicapés.

AIDANTS

PROPOSITION : création d'un chèque bilan santé/social afin que les proches puissent prendre soin de leur santé souvent négligée et bénéficier d'un accompagnement psychologique.

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

PROPOSITION : adapter le fonctionnement des établissements et services médico-sociaux aux besoins exprimés.

PROPOSITION : instaurer des évaluations systématiques de la satisfaction dans les établissements médico-sociaux.

PROPOSITION : adapter les règles de tarification des établissements et services médico-sociaux pour permettre une réponse individualisée et le maintien du lien avec les familles.



Sophie Cluzel,
Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées.

Sophie Cluzel était jusqu'à sa nomination en mai 2017 Présidente de la FNASEPH.

La Secrétaire d'État a fait en Conseil des Ministres du 7 juin 2017 une communication sur les politiques du handicap : elle a précisé que " l'action du Gouvernement aura une boussole : partir des besoins individuels et de l'expertise des personnes en situation de handicap, ainsi que de leurs proches, pour bâtir des solutions collectives, et non l'inverse, en décloisonnant et simplifiant."



LES ORIENTATIONS DU PROJET FÉDÉRAL 2018-2022



INTERVIEW

Martine SALOMÉ

Vice-présidente en charge du Domaine social et médico-social, Martine Salomé souligne que le projet fédéral est le fruit de discussions et de débats entre les équipes qui travaillent sur le médico-social et des collègues du réseau.

UN PROJET DE CO-CONSTRUCTION

La FGPEP a voté un nouveau projet fédéral lors de sa dernière Assemblée Générale à Perpignan. Quelles sont les orientations pour le domaine d'activité Social et Médico-Social et quels enjeux souhaite-t-il relever ?

M. S. : Dans le champ du social et du médico-social, nous sommes actuellement dans une période de transformations très importantes et, en même temps, très positives si nous voulons avancer pour permettre l'inclusion véritable de toute personne handicapée dans la société. C'est un enjeu considérable et il nécessite que nous acceptions, (nous, réseau PEP), d'évoluer pour répondre à ce défi. C'est le projet qui va nous fixer la ligne sur laquelle évoluer pour être des acteurs efficaces de la transformation sociale. Cette ligne générale suppose que les associations PEP continuent d'évoluer dans le champ du social et du médico-social pour passer de la posture de gestionnaires et professionnels du médico-social à celle de co-constructeur des projets personnels de la personne handicapée.

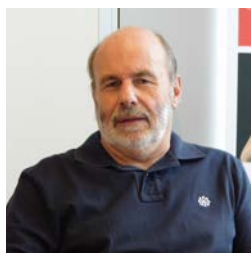
Solidaires : La participation des individus et des familles est très présente dans ce projet. Quelles évolutions ce choix soutient-il ?

M. S. : La place des familles des personnes handicapées est en effet importante. Elle émerge notamment dans les décrets ou

textes réglementaires concernant la construction des parcours de vie de la personne handicapée. Même pour un acte de gestion comme la signature d'une convention entre un financeur et un acteur (association impliquée dans le champ du médico-social, par exemple), les représentants des familles doivent en principe être présents. En ce qui concerne notre projet, il incite nos associations à faire une place au sein de leurs instances de gouvernance associative aux familles et aux personnes handicapées.

Solidaires : Le secteur social et médico-social est en pleine mutation. En quoi ce projet permettra-t-il, une fois adopté, de mieux armer vos associations face à de tels changements ?

M. S. : Les objectifs stratégiques qui sont fixés sont au nombre de six. Ils ont été rédigés au cours d'échanges multiples avec de nombreux membres du réseau. Ils concernent par exemple la « promotion et l'installation d'une culture au sein des associations PEP, reconnaissant la place et l'expertise des personnes accompagnées pour leur permettre d'être auteurs, décideurs de leur projet, et co-auteurs de leur parcours de vie ». Ce projet témoigne d'une évolution et d'une ouverture remarquables.



INTERVIEW

Fernand VANOBBERGHEN

Vice président du domaine Éducation & Loisirs, en charge des Politiques Éducatives et Sociales de Proximité, Fernand Vanobberghen souhaite qu'on offre à tous les enfants la possibilité de rencontrer et de vivre les valeurs portées par les PEP

LAÏCITÉ, ÉMANCIPATION, ÉGALITÉ ET LIBERTÉ

Solidaires : La politique menée par la FGPEP pour développer des actions locales de développement éducatif et social semble trouver dans ce projet une nouvelle expression avec la création d'un nouveau secteur d'activité. Pouvez-vous nous en préciser les raisons et les contours ?

F. V. : Nous ne pouvons pas dire que ce soit un nouveau contour car, en réalité, cette modification est liée aux différentes activités qui se sont développées dans l'espace qui s'appelle « les politiques éducatives de proximité ». Dans un premier temps, elles concernaient davantage les offres

périscolaires, de gardiennage avant ou après l'école, et même des temps méridiens. Progressivement, d'autres actions se sont développées comme celles que le gouvernement précède à initiées sous la forme des fameux Projets Éducatifs Territoriaux (PEDT). Ensuite, est apparu tout ce qui concerne les actions sur les services civiques et ses déclinaisons, tout ce qui est lié au décrochage scolaire et à tous les enseignements qui sont possibles à ce niveau-là. Depuis 2006, les PEP travaillent également dans le champ de la petite enfance, étendu à l'accueil des enfants de 0 à 6 ans. .../...

Solidaires : Quels sont les enjeux pour votre réseau ?

F. V. : Il s'agit de continuer à porter nos valeurs qui sont la solidarité, l'égalité, la citoyenneté et la laïcité, et d'offrir à tous les enfants du territoire, qu'il s'agisse du territoire métropolitain comme ultra-marin, la possibilité de vivre et de rencontrer ces valeurs, de pouvoir se développer à travers celles-ci.

Solidaires : Les PEP vont-elles encore plus investir ces actions et, si oui, de quelle manière ? Pour vous, quels sont les territoires pertinents d'intervention et de pilotage de ce nouveau secteur ?

F. V. : Bien sûr que les PEP vont continuer à s'investir pour être présents sur tous les territoires, avec une attention toute particulière aux territoires les plus défavorisés (quartiers politique de la ville, zones rurales...). Il s'agit de pouvoir proposer à la population, quel que soit son territoire de vie, des structures et des offres d'accueil grâce auxquelles la personne est reconnue en tant que telle. Il est évident que nous serons présents partout où cela est possible.



INTERVIEW

Gilles LECHEVALLIER

Vice président du domaine Éducation & Loisirs, en charge des classes vacances, Gilles Lechevallier cherche de nouvelles pistes pour développer ce secteur.

CONSTRUIRE UNE POLITIQUE HOMOGENE SANS CASSER LES DYNAMIQUES LOCALES**Solidaires : Quels sont les enjeux que le nouveau projet fédéral permettra de relever dans le secteur Education et Loisirs ?**

G. L. : Ce secteur est important parce qu'il est ce que nous appelons «notre secteur propre». Nous avons une centaine d'établissements, nous en avons une soixantaine aujourd'hui : nous sommes donc un opérateur important sur le plan national pour les classes de découvertes et l'organisation des centres de vacances. Aujourd'hui, notre association s'ouvre aux jeunes adultes et au tourisme social pour la mise en œuvre d'une politique nationale homogène, sans casser les dynamiques locales. L'enjeu du prochain programme sera d'arriver à être repéré, reconnu, comme un mouvement éducatif ayant une identité propre.

Solidaires : Vous abordez la question centrale de la professionnalisation. Quels sont vos choix ?

G. L. : Nous sommes en pleine évolution. Dans le précédent projet, nous avons créé un système de formation, le service FACE PEP (Formation Audit et Conseil Etudes), qui permet de construire des formations avec des partenaires extérieurs au service des métiers qui existent aux PEP. Nous avons besoin de

former les personnels qui agissent dans le secteur Education et Loisirs. Nous souhaitons créer un « réflexe formation » tout au long de la vie, qui intègre en même temps une formation aux pratiques attendues au sein des PEP.

Solidaires : Dans le projet fédéral, l'accès aux loisirs est précisé par rapport à l'accès à la culture. Pourquoi cette distinction ?

G. L. : Nos pratiques sont souvent des pratiques de plein air, de sport, et de travail d'accompagnement des groupes divers. Je m'explique : nos établissements peuvent par exemple s'ouvrir pour accueillir des artistes qui travailleront un temps et qui feront vivre la création artistique à des personnes qui viendront sur ce lieu. Ce sont des dimensions que nous avons peu travaillées jusque-là, nos établissements étant souvent fermés sur eux-mêmes. Ils peuvent ainsi s'ouvrir dans les territoires ; dans une commune ou un canton, les gens se diront : « tiens, il se passe quelque chose là. Une expo ou une activité ouverte de musique, de danse, des concerts... ». Ainsi, on vient aux PEP pour s'enrichir, pas forcément pour consommer un séjour vacances.



INTERVIEW

André LAFFARGUE

Ancien trésorier général de la Fédération Générale des PEP

MUTUALISER DES PÔLES DE COMPÉTENCES, FAVORISER LES MOBILITÉS INTERNES ET VALORISER LES COMPÉTENCES DES BÉNÉVOLES ET DES SALARIÉS.

Solidaires : Pour la première fois, votre nouveau projet fédéral définit des programmes visant à porter des politiques d'accompagnement et de professionnalisation de votre réseau. Pour quelles raisons ?

A. L. : Les anciens projets fédéraux ne contenaient pas de programmes d'accompagnement et de professionnalisation et c'était à tort. Nous en avons donc tiré les enseignements et le cinquième projet contient ce type de programmes qui nous paraissent tout à fait indispensables. En effet, le réseau nous demande des aides régulières en termes de professionnalisation. C'est pourquoi, nous avons donc des programmes de formation des personnels et des administrateurs pour une meilleure gouvernance des associations. Dans ces programmes, nous avons de la formation conseil, de l'étude et une professionnalisation sur l'accompagnement des mutations du métier, qui vont de pair avec l'accompagnement des acteurs. Il s'agit là des projets les plus importants concernant le réseau.

Solidaires : Les PEP comptent plus de 23 000 salariés, ce qui fait de votre Fédération l'un des principaux employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire de France. Quelles sont vos orientations et les principaux enjeux que le projet fédéral devra permettre de relever dans les années à venir ?

A. L. : Sur le programme employeur, c'est la première fois que nous construisons une base de données économiques et sociales pour l'ensemble du réseau. Il nous semble par ailleurs qu'il y a plusieurs objectifs et axes opérationnels. Le premier est l'instauration d'une culture d'entreprise partagée et convenablement identifiée. Nous avons 23 000 salariés, je pense qu'il y en a quelques-uns qui ne savent pas qu'ils travaillent pour les PEP, qu'ils doivent porter un certain nombre de valeurs et qu'ils sont dans un réseau. Nous

avons un travail de culture d'entreprise à accomplir avec un objectif de formation de ces personnes. Le deuxième objectif est la gestion anticipative des ressources humaines, en fonction des contraintes de l'environnement et des choix stratégiques. Il est par exemple très important de mutualiser au niveau régional des pôles de compétences, de favoriser les mobilités internes et de valoriser les compétences des bénévoles et des salariés. Il nous faut également structurer les formations dédiées auprès des employeurs et des employés. Cette prise de conscience de la nécessité d'un programme aussi important est en train d'émerger.

Solidaires : Un programme patrimoine est également prévu. Quelles sont vos principales pistes de travail ?

A. L. : Ce programme correspond à la découverte, dans la combinaison des comptes, que nous avons un patrimoine qui s'élève à 800 millions d'euros (valeur comptable). Ce patrimoine porte un certain nombre de projets, d'accompagnement d'enfants ou d'adultes, et représente un enjeu important, un levier pour les actions. Cela implique de se demander si ce patrimoine dont nous avons hérité [ou fait l'acquisition] est toujours adapté à notre projet fédéral, c'est-à-dire à la société inclusive. Nous avons à réfléchir sur l'évolution de ce patrimoine grâce à plusieurs axes. Le premier est sa sécurisation; nous parlons du patrimoine immobilier mais il y a aussi le patrimoine financier, matériel et immatériel, les compétences, la propriété intellectuelle. Le deuxième axe est de créer une politique de soutien et de préservation de ce même patrimoine. La création d'un fond d'intervention au plan fédéral permettrait de soutenir et de favoriser son évolution. Nous devons également créer des outils de gestion structurants qui pourraient nous aider dans cette perspective. Il s'agit d'un vrai sujet de préoccupation pour que ce patrimoine continue de porter des projets structurants pour notre société.



INTERVIEW

Dominique QUINCHON

Secrétaire général adjoint de la Fédération Générale des PEP

Solidaires : Quels sont les principaux axes et les principales orientations de travail de ce nouveau projet fédéral ?

Dominique Quinchon : FACE PEP [Formation, Audit-Conseil, Études] n'est pas simplement un enjeu pour la tête de réseau au niveau de la Fédération. Ce quadriparti est valable pour l'ensemble des associations qui composent la Fédération, même si chaque association a des activités différentes. Je ne vois pas comment, dans les années à venir, chaque association pourra ne pas prendre en compte ces quatre notions afin d'être en phase avec son environnement. Ces notions forment un tout, synonyme d'innovation et de dynamisme, afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux de la société et de ses institutions. Le programme que nous mettons en place dans le cadre de FACE

PEP a pour vocation majeure de mobiliser l'ensemble des acteurs, construire et développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être. Cela vise à la réussite de notre cinquième projet fédéral et à sa diffusion à un large public.

Solidaires : Le travail en plate-forme et en partenariat semble essentiel. Quels en sont les buts ?

D. Q. : Notre réseau qui compte plus de 23 000 salariés et 120 associations, développe, chaque jour, de nouvelles compétences tant sur le plan de la gouvernance que de la professionnalisation. Et, dans le même temps, nous sommes sollicités pour répondre à des défis multiples. Il faut essayer d'adopter cette dialectique. Nous avons évidemment pour objectif de diffuser des pratiques efficaces et répondant aux besoins des personnes accompagnées

dans toutes nos associations. Nous essayons aussi de chercher à l'extérieur de notre réseau un certain nombre d'expertises notamment en termes d'audit et de conseil. Nous concluons alors des partenariats sous forme de conventions avec des universités ou d'autres associations, parfois des entreprises de droit privé. Nous essayons d'apporter une plus-value technique et professionnelle via nos formations au niveau national en identifiant les compétences qui peuvent nous permettre de les mettre en place, mais aussi de répondre à notre volonté politique forte d'asseoir notre mouvement sur un réseau qui a une identité bien particulière en affirmant nos valeurs et nos principes.

Solidaires : Les PEP ont jusqu'ici peu développé la dimension européenne et internationale, hormis au sein de Solidarité Laïque. Vous proposez que soit dédié un programme entier à ces dimensions. Pouvez-vous nous en dire plus ?

D. Q. : Il y a un certain nombre d'associations qui font partie de notre Fédération et qui ont développé des partenariats et des échanges internationaux. Lorsque nous échangeons avec elles sur cette question-là, toutes saluent le caractère positif et dynamique de ces échanges internationaux. Des associations belges, allemandes, italiennes ou espagnoles ont déjà développé des échanges avec des établissements médico-sociaux ou

des associations locales. D'autres ont fait des échanges avec le Québec. Au niveau national, nous avons été sollicités pour participer en novembre dernier à un séminaire de contact organisé par l'agence ERASMUS avec 54 représentants d'une vingtaine de pays européens dont 4 français : nous sommes en effet identifiés comme un acteur du programme européen de l'école inclusive. Tout cela nous a amené à penser que nous avions besoin de développer cet aspect international, de le rendre plus présent au sein de notre Fédération. Nous avons tiré de cette réflexion que le fait d'approfondir, d'enrichir, de communiquer, d'interroger, d'évaluer nos pratiques et nos valeurs faisait partie de notre méthode pour construire nos actions de manière pertinente. Il y a une réelle volonté de partir du terrain pour donner une dimension plus importante à notre projet en le diffusant sur un plan international dans le cadre d'échanges internationaux ou de participation au sein d'instances internationales. Faire entendre notre voix par rapport à la spécificité que nous représentons en tant que grande fédération nationale est important pour nous. D'ailleurs, les prochaines rencontres PEP 2017 (14-15 déc.) aborderont la question de la société inclusive avec un regard international.



INTERVIEW

Jacques GUYARD

Vice président de la Fédération Générale des PEP, chargé des relations extérieures et partenariat, Jacques Guyard insiste sur l'enracinement dans un milieu social, géographique où les PEP savent faire travailler ensemble toutes les compétences

DISTINGUER UN TROISIÈME SECTEUR « ÉDUCATIF ET SOCIAL »

Solidaires : Dès les premières pages, le projet fédéral affirme la nécessité de lutter pour une société « solidaire ET inclusive ». En quoi le nouveau projet fédéral des PEP apporte-t-il, dans le champ public, une spécificité ? Quels sont les liens et différences entre ces deux valeurs ?

J.G. : Nous défendons l'idée d'une société solidaire depuis très longtemps, c'est une valeur constitutive des PEP depuis leur origine. La solidarité est presque une valeur réflexe et suppose que chacun est responsable vis-à-vis des autres mais cela ne va pas plus loin. Il n'y a pas dans la notion de solidarité le respect de la personnalité de chaque personne. La nouveauté ici est donc d'ajouter « inclusive ». L'inclusion est une notion plus complexe, plus exigeante, qui postule que chacun est capable de maîtriser sa propre vie et que nous devons tout faire pour faciliter la maîtrise de sa propre vie pour chaque personne, y compris pour ceux qui sont malades, handicapés, en difficulté... Ils sont tous capables d'avoir une forme de projet de vie, des ambitions, des rêves et nous devons leur en faciliter l'accès : c'est cela l'inclusion. Il n'est donc pas question d'imposer à quelqu'un un mode de vie sans avoir tout fait pour qu'il le co-construise et se l'approprie.

Solidaires : Vous affirmez le double ancrage dans l'Économie Sociale et Solidaire et dans l'Éducation Populaire, vous affirmez également votre ancrage de mouvement au plus près des territoires et des citoyens : en quoi, pour les PEP, ce positionnement est-il favorable à l'innovation (qui est autre visée de votre projet) ?

J.G. : Le développement de l'économie sociale et solidaire, (ce que l'on appelle aussi l'économie circulaire) est très important pour nous. Il est d'ailleurs également porté par bien d'autres acteurs.

Nous essayons d'y prendre notre part en poussant nos militants et nos salariés à travailler de plus en plus auprès de la population locale. Autant comme fournisseurs de services ou de produits que comme foyers d'idées, ainsi capables de contribuer à améliorer l'accueil des enfants ou des personnes handicapées.

Quant à l'innovation, tout le monde a des idées mais pour qu'elle se traduise dans les faits, il faut qu'il y ait un certain nombre de personnes qui portent l'idée. La conjonction se réalise plus facilement si on est enraciné dans un milieu social, géographique où nous savons faire travailler ensemble toutes les compétences.

Solidaires : Pour les PEP, quelles sont les ambitions de ce nouveau projet pour la société ? Vous accordez une grande importance aux valeurs de laïcité et d'émancipation, pourquoi ?

J.G. : Nous rédigeons un projet fédéral tous les 5 ans. C'est pour nous un moment important, un retour sur soi-même où l'on revisite toutes les valeurs qui fondent notre action. Nous tenons à le faire bien car nous en sortons renforcés. C'est beaucoup mieux que de se contenter de gérer les activités au jour le jour. Sur les valeurs de laïcité et d'émancipation, nous avons essayé de construire un projet pour les années qui viennent. Jusque là, traditionnellement, nous distinguons dans notre action deux grands domaines : le secteur médico-social et le secteur socio-éducatif. Nous mettons fortement l'accent, dans le nouveau projet, sur la nécessité de distinguer un troisième secteur : éducatif et social qui marque notre volonté d'intervenir sur les territoires pour permettre à tous les publics d'accéder aux équipements, services et actions éducatives, avec une visée émancipatrice.



Activités au centre social
du Clos Margis



Dany Lhuissier
Administratrice référente
centres sociaux

PEP 28

QUAND LES CENTRES SOCIAUX DEVIENNENT DES LIEUX CLÉS DANS LE PARCOURS DES USAGERS

Les PEP 28 animent deux centres sociaux dans la commune de Lucé : Le centre Clos Margis et le centre Robert Doisneau. Une douzaine de professionnels s'active chaque jour pour répondre aux besoins de près de 897 adhérents.

Un centre social se définit comme un « un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. ».

Les PEP 28 ont souhaité aller plus loin faire évoluer ces lieux en adéquation avec la finalité des PEP de société inclusive, notamment en intégrant une logique de parcours des usagers.

Aujourd'hui, à Lucé, le rôle des habitants est devenu central dans le processus de décision des centres sociaux. « Ce sont les habitants qui exposent leurs

problèmes, et leurs idées concernant ce qu'ils aimeraient voir se développer dans leur quartier », explique Dany Lhuissier, administratrice des centres sociaux. Les activités sont extrêmement variées. Des ateliers couture, danse, théâtre, alphabétisation sont proposés ainsi que des séjours et des week-ends. Or tout cela est monté de concert avec les habitants.

Un vrai travail est également réalisé dans le domaine de l'orientation car on retrouve souvent des familles totalement démunies. « Les habitants arrivent dans le centre social parce que c'est un lieu d'écoute, un lieu où ils peuvent être orientés. Ils y rencontrent des assistantes sociales et des écrivains publics qui les aident à remplir de nombreux documents, pour qu'ils puissent faire valoir leurs droits », souligne Dany Lhuissier.

Mais le rôle du centre dépasse largement l'animation. « Plus que des animateurs, je

pense que nous sommes des facilitateurs de projets montés individuellement ou collectivement par les usagers », insiste Dany Lhuissier.

Pour Julie Bourgeot, Directrice adjointe des PEP 28, le rôle et la fonction du professionnel du Centre Social est capital : « il doit favoriser alors l'autonomie, et le parcours vers l'acquisition d'une place. Il doit sans cesse s'interroger sur sa posture, qui se doit d'être rassurante, mais sans jamais « faire à la place de ». Il doit donner confiance à chacun pour se sentir capable, et faire en sorte que le collectif soit bienveillant lors des prises d'initiatives des uns et des autres. »

Rendre les adhérents acteurs de tout ce qui est proposé a contribué au fait que les centres sociaux sont désormais une référence dans le quartier.

PEP DÉCOUVERTES

LES « SÉJOURS 3.0 »

Près de 60 % du public qui part en colonies de vacances est constitué d'adolescents. Dans le même temps, 84 % des Français de moins de 40 ans utilisent régulièrement les réseaux sociaux. C'est en partant de ce constat que PEP Découvertes a créé un concept de séjours innovants : les Séjours « Europe 3.0 ». Ce nouveau format a pour ambition de rendre les participants acteurs de leur séjour en proposant une expérience de vacances alliant découverte de grandes villes européennes, challenges et sensibilisation au bon usage des réseaux sociaux et à l'utilisation de l'image sur le web.

« L'idée de base de ce séjour est d'emmener des jeunes citoyens européens à la découverte de grandes villes d'Europe comme Londres, Berlin, Barcelone, et nous allons sûrement ajouter Bruxelles » explique Michel Raoul, directeur opérationnel de PEP Découvertes. Ce projet, explique-t-il, a vocation à contribuer à l'ouverture des participants sur l'Europe et à partager leurs découvertes au travers des réseaux sociaux. « Les jeunes sont aujourd'hui de grands consommateurs des réseaux sociaux, souligne Michel Raoul. Ils ont en permanence un téléphone, une tablette, quelque chose dans les mains qui les connecte au monde entier ». Aussi figure au cœur du séjour l'idée de motiver les ados par l'organisation d'un concours. Les jeunes, âgés de 13 et 17 ans sont répartis en 3 groupes selon leur destination (Berlin, Londres, Barcelone) et sont challengés sur la réalisation de vidéos de leurs découvertes des lieux visités. C'est dans ce cadre que s'effectue l'approche pédagogique de sensibilisation aux médias, à la e-réputation, au cyber harcèlement en lien avec l'équipe d'animation du séjour.

Par exemple, chaque groupe aura pour mission de réaliser un reportage sur une thématique ciblée, comme la mode, les spécialités culinaires locales, le spectacle de rue ou encore les transports. « Les jeunes partiront sept jours. Il ne s'agit pas de réaliser un reportage professionnel, mais plutôt d'élaborer une vidéo de présentation mettant en avant leurs principales découvertes selon les thématiques choisies. Les jeunes posteront ensuite leurs vidéos sur les réseaux sociaux, et l'équipe qui aura le plus de « likes » ou de « followers » remportera le défi. Le prix gagné par ceux qui ont eu le plus



d'impact sur les réseaux sociaux n'est pas encore défini mais il pourrait bien s'agir d'un an d'abonnement offert à Spotify ou Deezer, les deux grandes plateformes de musique en streaming. Il s'agit également, à travers ces créations de reportages de leur offrir une initiation aux outils numériques de montage photo, vidéo, de techniques de présentation sur les réseaux sociaux, ou encore d'apprendre comment trouver de la musique libre de droit ».

« Ils n'ont généralement aucune formation sur la façon de présenter un contenu, de faire une vidéo plus ou moins amusante, de prendre une photo bien cadrée. Finalement ils ne font toujours que découvrir par eux-mêmes ces médias avec toutes les erreurs que nous pouvons imaginer », indique Michel Raoul.

En amont du séjour et pour fédérer les groupes de participants, les jeunes seront amenés à communiquer entre eux via un forum mis en place pour l'occasion, modéré par un animateur. Cet « avant séjour » contribuera à favoriser l'émulation.

« Europe 3.0 » est donc un concept hybride, juxtaposant un réel objectif de formation, de prévention sur les questions d'e-réputation et de cyber-harcèlement en apprenant aux jeunes à considérer l'enjeu du contenu de ce qu'ils mettent en ligne ainsi qu'aux images, ou traces qu'ils laissent d'eux sur la toile. Les équipes d'animation recevront au préalable une formation pour transmettre ces notions. « Nous travaillons avec une association reconnue d'utilité publique qui s'appelle e-enfance.org et qui va venir délivrer une formation aux animateurs et directeurs de centres de séjours pour leur offrir les meilleurs outils possibles afin de transmettre ces choses-là aux jeunes », explique Michel Raoul. « Il s'agit à la fois de faire attention à sa propre réputation, à la façon dont on se comporte sur internet ainsi qu'au mal que l'on peut faire aux autres et aux problématiques que cela pose, notamment à celle du harcèlement. »

Près de 40 % de 13-17 ans avouent avoir déjà subi une agression en ligne et 22 % des enfants harcelés n'en parlent à personne.





PEP 42

JEUNES HANDICAPÉS : CONSTRUIRE UN PROJET

PROFESSIONNEL SANS RUPTURE DE PARCOURS

Comment construire un projet professionnel sans rupture de parcours avec une soixantaine de jeunes âgés de 16 ans et plus ? Réponse des PEP 42 : d'abord les insérer dans un milieu ordinaire de travail.

« Nous essayons de nous adresser au maximum au jeune, surtout quand il devient majeur, pour qu'il puisse, lui aussi, être acteur de son avenir et de sa vie »

Les jeunes en question sont en situation de décrochage scolaire et/ou de handicap, beaucoup d'entre eux sont confrontés au handicap mental. Ils ont entre 16 et 25 ans, certains sont déjà passés assez tôt par un Institut Médico-Educatif ou un Institut Éducatif et Pédagogique et ont eu l'occasion de commencer à définir leur projet professionnel. « D'autres ont été réorientés tardivement vers ces centres et ont besoin d'être accompagnés sur un projet en milieu ordinaire tout en tenant compte des difficultés ou du handicap », explique Nathalie Dupont, Directrice du Pôle Adultes des PEP 42.

Pour réussir une insertion professionnelle, les PEP partent du principe simple que chaque personne a des compétences, des capacités et des incapacités, et doit travailler en fonction de cela. « Nous ne voyons pas le handicap, nous travaillons toujours comme avec une personne qui n'est pas en situation de handicap. Nous avons tous des capacités et des incapacités, et nous partons des capacités », précise Nathalie Dupont. Dans cet esprit, afin d'accompagner au mieux chaque jeune dans la définition et la réalisation de ses objectifs, des chargés d'insertion professionnelle sont mobilisés, mais aussi des éducateurs spécialisés ou encore des conseillers en économie sociale et familiale qui ont travaillé en mission locale.

Si le jeune accomplit tout un processus pour être prêt à intégrer le monde du travail, l'entreprise d'accueil doit également s'adapter : « Nous relierons

une personne qui a un projet professionnel à une entreprise qui a un besoin en matière de ressources humaines. A partir de là, nous mettons en situation et nous voyons ce qu'il est possible d'adapter. Parfois il ne faut pas grand chose, parfois il faut de la formation, mais c'est de la gestion de ressources humaines dans une entreprise tel que ça peut se faire communément partout », précise Nathalie Dupont.

Veiller à éviter au maximum les ruptures de vie est une préoccupation essentielle des PEP. Chacun sait que les ruptures dans les parcours sont provoquées par un système organisé de manière très séquentielle : il y a le secteur enfants et le secteur adultes, le milieu protégé et le milieu ordinaire. La particularité du travail sur l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap passe par des passerelles entre les différents secteurs et milieux. « Nous œuvrons aussi pour la poursuite des soins, pour trouver des solutions d'hébergement, puis nous passons le relais à l'équipe qui accueille », souligne Nathalie Dupont.

Et si certains parents sont très impliqués dans l'évolution du parcours de leur enfant, il n'en demeure pas moins que ce projet met le jeune au cœur de son propre parcours. « Nous essayons de nous adresser au maximum au jeune, surtout quand il devient majeur, pour qu'il puisse, lui aussi, être acteur de son avenir et de sa vie », explique Nathalie Dupont. Cela exige énormément de détermination de la part de ces jeunes en situation de handicap mental qui n'ont pas forcément de représentation des métiers, d'analyse très circonstanciée et ont des difficultés à se projeter dans l'avenir.





« La qualité de la gestion au service de la qualité des actions ».

Cette phrase que notre "ancien président" Jacques Vaudiaux nous martelait souvent et qui aujourd'hui est un pilier de notre projet associatif, résume parfaitement le premier enjeu qui s'est présenté à nous lors de la reprise de gestion de ces trois MARPA.

Les PEP 21 étaient sollicitées et attendues sur cette base :

- proposer un projet optimisant la gestion de ces trois structures en difficulté, pour différentes raisons, consolider et améliorer la situation de toutes les personnes âgées (parfois centenaires) résidentes de ces trois structures.

Cette opération s'est effectuée "en douceur" car ces trois maisons existaient depuis toujours sur des valeurs de bienveillance et de fort engagement des bénévoles locaux avec lesquels nous construisons... sur nos trois critères PEP21 incontournables:

- Service de proximité
- Service de droit commun
- Service accessible à tous et en particulier aux plus fragiles

Fabrice Toletti, Directeur Général des PEP21

PEP 21

POUR QUE LES PERSONNES ÂGÉES VIVENT COMME À LEUR DOMICILE

La Maison d'Accueil Résidence Pour l'Autonomie (MARPA) des Albizias de la Côte d'Or (Talmay) a ouvert ses portes il y a dix ans. Elle dispose de 24 places et s'est donnée pour objectif d'offrir aux personnes âgées la possibilité de vivre comme à leur domicile, en toute autonomie.

« L'idée de la MARPA est de permettre au résident de rester indépendant, de continuer à être actif, tout en conservant ses relations familiales et sociales », explique Sandrine Cottaz, la Responsable de la MARPA les Albizias. C'est la raison pour laquelle la structure n'est pas constituée de « chambres » mais de logements avec, à chaque fois, un petit coin cuisine, une salle de bains, une pièce à vivre ainsi qu'une ouverture extérieure et indépendante de manière à ce que le résident puisse quitter son logement sans passer par l'intérieur de la structure. Bien sûr, la MARPA est accessible à des personnes âgées ayant tout de même un certain niveau d'autonomie mais cela n'empêche pas un soutien quotidien, personnalisé, qui permet au personnel de jouer un rôle indispensable de prévention.

La MARPA des Albizias [PEP 21] assure de nombreuses prestations : accompagner le résident dans ses prises de rendez-vous, l'aider dans les démarches administratives comme les déclarations d'impôts, inscriptions sur les listes électorales, et même garantir un minimum « lorsqu'il y a besoin d'une aide financière pour les actes du quotidien ». Les quatre repas quotidiens peuvent être assurés par la MARPA, ils sont d'ailleurs cuisinés sur

place et les préférences des résidents sont bien sûr prises en compte. Par ailleurs, l'animation est une prestation très importante. Celle-ci a deux enjeux : « le premier est de maintenir du lien social afin que les résidents évitent de s'isoler, et le deuxième est le maintien de l'autonomie, avec des ateliers de prévention, comme un atelier de prévention corporelle autour des chutes par exemple, ou encore un atelier gymnastique qui permet de continuer à maintenir la maîtrise de ces mouvements », explique Sandrine Cottaz.

Cette résidence fonctionne avec l'appui de plusieurs structures. Les principaux partenaires de la MARPA sont la mairie et la communauté de communes ; et il existe aussi une collaboration avec des associations d'aide à domicile. En outre, la MARPA de Talmay fait partie du Contrat Local de Santé, un groupe de réflexion qui se penche sur des actions à plus ou moins long terme dans le domaine de la santé et du lien social.

« Ce qui est proposé en termes d'activités ne concerne pas seulement les résidents, mais aussi les habitants, personnes âgées, du territoire. L'idée est de rompre l'isolement que peuvent connaître certaines personnes âgées qui sont encore à leur domicile dans un territoire rural », insiste la Responsable de la MARPA de Talmay.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne pour un an à Solidaires.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

Je joins un chèque de 10 € à l'ordre de la Fédération générale des PEP.

À retourner à la Fédération générale des PEP, 5-7, rue Georges-Enesco, 94026 Créteil Cedex.

LES RENCONTRES PEP

14/15 DÉCEMBRE 2017

CENTRE DES CONGRÈS DE LA VILLETTE

Alors que le paysage politique est en pleine recomposition, les PEP font entendre leurs voix

RÉSERVEZ VOS DATES !



ENTRÉE GRATUITE
SUR INSCRIPTION

AGISSONS POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE, EN FRANCE ET EN EUROPE

Objectif de cette 4^{ème} édition : s'interroger sur la notion d'inclusion et ses modalités de mise en œuvre, en associant nos partenaires internationaux.

Deux jours de conférences et de tables rondes durant lesquelles les association PEP débattront avec des chercheurs, personnalités politiques, représentants d'entreprises, acteurs associatifs autour de deux axes de réflexion :

- agir sur les environnements de la personne, tout au long de son parcours de vie
- permettre à chacun de devenir non seulement acteur mais aussi auteur de ce parcours, et ce, dans chaque type d'environnement ou temps du parcours de vie des personnes.



PROGRAMME DISPONIBLE DÈS OCTOBRE SUR LE SITE : WWW.LESPEP.ORG